

Landes atlantiques sèches méridionales

CODE CORINE 31.238

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Landes planitiaires et collinéennes dépendantes d'un climat océanique.

Établies sur crêtes rocheuses, sur rankers d'érosion à humus de type mor ou moder.

Sols oligotrophes à très faible capacité de rétention en eau.

Variabilité

Diversité typologique en rapport avec les variations géographiques, climatiques et la nature du substrat géologique :

- dans le sud-est du Massif armoricain, **lande à Agrostide de Curtis et Bruyère cendrée** [*Agrostio setacei-Ericetum cinereae*] ;
- sur les corniches rocheuses sèches du nord-est du Massif armoricain, **lande à Millepertuis à feuilles de linaires et Bruyère cendrée** [*Hyperico linariifolii-Ericetum cinereae*] ;
- sur les substrats acides de l'ouest du Massif central, **lande à Genêt poilu et Bruyère cendrée** [*Genisto pilosae-Ericetum cinereae*] ;
- sur les substrats riches en magnésium (telles les serpentines) du Limousin, **lande sèche à Bruyère vagabonde et Callune vulgaire** [*Erico vagantis-Callunetum vulgaris*].

Physionomie, structure

Landes rases à moyennes, très ouvertes sur les vires et affleurements rocheux, plus denses et fermées sur les pentes des collines.

Dominance des Bruyères, de la Callune vulgaire et/ou de l'Ajonc d'Europe avec parfois quelques Genêts à balais dans les stades ouverts.

Les formes dégradées renferment des Poacées, telles qu'Agrostides (*Agrostis* spp.) et Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), et des plantes des pelouses écorchées telles le Millepertuis à feuilles de linaires (*Hypericum linariifolium*), la Patience petite oseille (*Rumex acetosella*) ou la Jasione des montagnes (*Jasione montana*).

L'abondance des mousses pleurocarpes et des Cladonies (*Cladonia* spp.) sur la litière est un indice de faibles perturbations et de stabilité des landes.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Agrostide de Curtis	<i>Agrostis curtisii</i>
Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>
Ajonc nain	<i>Ulex minor</i>
Bruyère cendrée	<i>Erica cinerea</i>
Bruyère vagabonde	<i>Erica vagans</i>
Callune vulgaire	<i>Calluna vulgaris</i>
Canche flexueuse	<i>Deschampsia flexuosa</i>
Gaillet des rochers	<i>Galium saxatile</i>
Genêt poilu	<i>Genista pilosa</i>
Jasione des montagnes	<i>Jasione montana</i>

Millepertuis à feuilles de linaires	<i>Hypericum linariifolium</i>
Agrostide vulgaire	<i>Agrostis capillaris</i>
Danthonie décombante	<i>Danthonia decumbens</i>
Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>
Germandrée scorodoine	<i>Teucrium scorodonia</i>
Patience petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>
Hypne des bruyères	<i>Hypnum jutlandicum</i> (bryophyte)
Faux-scléropode pur	<i>Scleropodium purum</i> (bryophyte)
Pleurozie de Schreber	<i>Pleurozium schreberi</i> (bryophyte)
Cladonies	<i>Cladonia</i> gr. <i>impexa</i> (lichens)

Confusions possibles avec d'autres habitats

Avec les landes atlantiques subsèches développées sur substrats à meilleure réserve en eau [*Ulici minoris-Ericeta cinereae*, code UE : 4030 (fiche 4030-7)].

Avec les landes nord-atlantiques sèches à subsèches où manque l'Ajonc nain [*Calluno vulgaris-Ericeta cinereae*, code UE : 4030 (fiche 4030-9)].

Correspondances phytosociologiques

Landes atlantiques sèches à subsèches à Ajonc nain ; alliance : *Ulicion minoris* ; sous-alliance : *Ulici minoris-Ericenion cinereae* ; groupe d'associations : *Ulici minoris-Ericeta cinereae*.

Dynamique de la végétation

Spontanée

Sur affleurements et vires rocheuses, les contraintes édaphiques, faible rétention en eau, limitent le développement des Ajoncs et des espèces préforestières telles le Prunellier (*Prunus spinosa*).

Lors de cycles de sécheresses interannuelles, les plantes à forte biomasse meurent et libèrent l'espace pour les espèces compagnes, assurant une régénération spontanée de la lande.

Liée à la gestion

Le piétinement conduit localement à une régression des lichens et des bryophytes et produit une ouverture propice aux espèces des pelouses acidiphiles. S'il est localisé, il peut également constituer un facteur de biodiversité.

Habitats associés ou en contact

Pelouses pionnières des dalles rocheuses atlantiques [*Sedion anglici*].

Pelouses acidiphiles thermo- à eu-atlantiques [*Agrostion curtisii*, code UE : 6230*].

Landes atlantiques subsèches à Bruyère cendrée et Ajonc nain [*Ulici minoris-Ericeta cineræ*, code UE : 4030 (fiche 4030-7)].

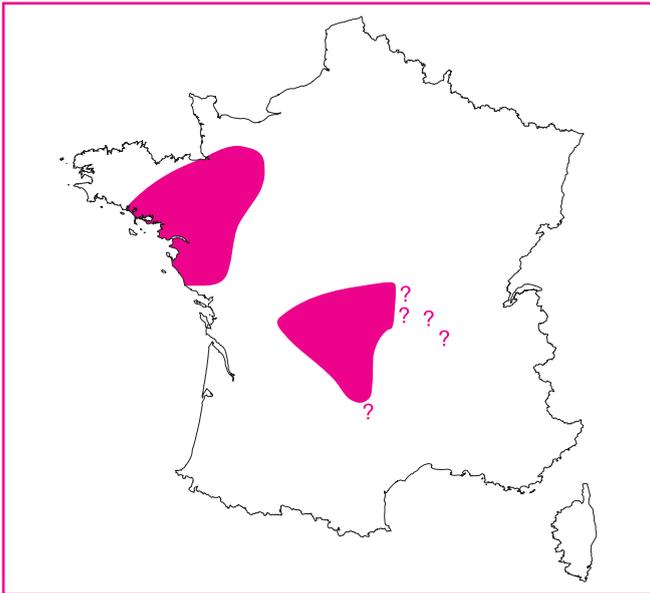
Répartition géographique

Lande à Agrostide de Curtis et Bruyère cendrée : Haute-Bretagne, Bas-Maine.

Lande à Millepertuis à feuilles de linaires et Bruyère cendrée : Basse-Normandie et Haute-Bretagne.

Lande à Genêt poilu et Bruyère cendrée : ouest du Massif central, rare plus à l'est (montagne Bourbonnaise, Forez, massif du Pilat).

Lande à Bruyère vagabonde et Callune vulgaire : serpentines de l'ouest du Massif central.



Valeur écologique et biologique

Type d'habitat refuge pour un grand nombre de bryophytes et de lichens et pour des éléments des pelouses acidiphiles de contact ou en mosaïque.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Les landes d'étendue limitée aux crêtes rocheuses sont à conserver en raison de leur diversité biologique et paysagère.

Les autres landes sont à gérer pour éviter le boisement spontané ou les plantations d'essences résineuses.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Tendance naturelle à une évolution progressive lente et limitée en raison des contraintes édaphiques ; processus de rajeunissement naturel lors de sécheresses excessives (tendance aux landes primaires).

Risque d'érosion en cas de piétinement trop intense et étendu, altérant la mosaïque lande-pelouse dans les sites touristiques trop fréquentés.

Potentialités intrinsèques de production économique

Landes utilisables en parcours pour le bétail (ovins et bovins rustiques) qui y trouve une part de son alimentation.

Exploitation de la Bruyère à Balai (brande) comme combustible.

Fort intérêt paysager.

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Comme toute lande, l'habitat est composé d'une mosaïque d'habitats plus ou moins en équilibre et qui évolue de manière cyclique, selon notamment le rythme biologique des Éricacées (phases juvénile, de croissance et de dégénérescence) et les différents stades dynamiques qui se succèdent jusqu'à la forêt. Tout facteur perturbateur (feu, piétinement, surpâturage ou abandon) est donc susceptible de favoriser le développement d'espèces herbacées (Molinie, Agrostide de Curtis) ou ligneuses (Ajonc d'Europe, Bruyère à balai, Prunellier, Pin) ou des espèces d'ourlets, aux dépens d'autres espèces (jeunes Éricacées, héliophiles strictes, lichens...).

Une exploitation pastorale trop poussée peut faire évoluer la lande vers des landes ouvertes voire des pelouses, à la physiologie très différente mais dont la composition floristique peut être proche.

Habitat fortement sensible à l'érosion.

Risque d'eutrophisation des milieux.

Modes de gestion recommandés

Les objectifs de gestion seront orientés vers un maintien d'une lande dominée par les chaméphytes, en conservant un milieu pauvre en nutriments et des stades dynamiques variés (5 à 15 ans). Ces objectifs devront cependant être intégrés dans la gestion globale des territoires pastoraux où un équilibre doit être maintenu entre les zones de landes, les zones herbacées et les zones de transition.

Le rajeunissement permanent de la lande passe par une exploitation régulière par le pâturage (si la strate herbacée est suffisamment accessible et développée), la fauche et éventuellement le feu.

Pour être maintenues, ces landes peuvent être soumises à un pâturage bovin (ou ovin) très extensif, dans la mesure où les animaux y trouvent une ressource suffisante : les bovins semblent mieux supporter ce type de pâturage que les ovins, mais ils sont moins sélectifs et piétinent plus ; suivant l'importance des surfaces herbeuses, ces landes peuvent subvenir aux besoins de plusieurs races rustiques.

Si la charge pastorale n'est pas assez importante, les Éricacées vieillissent et il est nécessaire d'utiliser d'autres moyens de rajeunissement (feu, fauche).

La fauche est conseillée pour l'entretien des landes herbeuses ou des landes à Callune ; les meilleurs résultats sont obtenus sur des pieds de moins de dix ans. Difficile à appliquer sur les terrains non mécanisables, cette pratique peut avoir à terme un impact négatif sur la biodiversité (uniformisation de la structure de la lande avec ses conséquences sur l'entomofaune).

Le brûlage dirigé est utilisé pour la régénération de la lande, les rejets de souches permettant la reconstitution du tapis végétal après un incendie léger (deux à trois semaines pour la lande à Ajonc). Son recours étant préférable dans le cadre d'une gestion en mosaïque, on limitera son utilisation sur les surfaces trop petites. Il est primordial qu'il soit réalisé en hiver dans le respect des conditions locales ; sa fréquence est variable selon les objectifs de gestion, la période optimale pour la gestion de ces landes semblant être d'une dizaine d'années. Si le feu présente certains avantages pour la gestion des landes ligneuses (maintien d'un niveau bas de nutriments, accès sur des terrains non mécanisables, entretien de milieux dans la lutte contre les incendies, amélioration de l'appétence des zones), les aspects négatifs de son utilisation doivent être connus : impact sur la faune, développement à terme d'espèces pyrophytes, impact paysager, homogénéisation de la structure... Le gestionnaire devra en tenir compte dans la définition de ses objectifs de gestion.

L'habitat étant oligotrophe, on proscrira toute utilisation d'engrais, fumure organique (lisier, fumier), amendements.

N'effectuer ni labour, ni travail du sol, ni semis ou plantation.

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Absence de données.

Exemples de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Absence de données.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Absence de données.

Bibliographie

ACTES DU SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA GESTION DES LANDES ATLANTIQUES, 1998.

CARDOEN F. et MARTENS N., 1990.

CHOISNET G., 1992.

CLÉMENT B. *et al.*, 1978.

CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE, CONSERVATOIRE RHÔNE-ALPES DES ESPACES NATURELS, 1998.

DE FOUCAULT B., 1993.

FORGEARD F., 1987.

GÉHU J.-M. *et al.*, inédit

GEREPI, 1997.

INSTITUT RÉGIONAL DU PATRIMOINE, 1995.

LANE A., 1992.

LOISEAU P. et de MONTARD F.X., 1986.

LOISEAU P. et MERLE G., 1981.

MAURICE L., 1986.

PNR BRENNE

PNR LIVRADOIS-FOREZ, RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE, 1997.

RIGOLOT E., 1987.

« Pour en savoir plus »

Chambre d'agriculture de l'Indre, chambre régionale d'agriculture de Bretagne, parcs naturels régionaux du Livradois-Forez et d'Armorique, SEPNB, Comité départemental de protection de la nature et de l'environnement du Loir-et-Cher, conservatoire botanique national du Massif central, conservatoire des sites de Poitou-Charentes.